

Horaires

Mairie

LUNDI

8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00

MARDI ET JEUDI

8h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00

MERCREDI

8h00 à 12h00

VENDREDI

8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

SAMEDI

8h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LUNDI

15h30 à 19h00

MARDI ET VENDREDI

Fermée

MERCREDI

14h30 à 18h30

JEUDI

15h30 à 17h30

SAMEDI

10h00 à 11h45

Site de la commune

www.feuchy.fr

Sommaire

Vie municipale	1 à 6
Travaux	7
Jeunesse	7 à 8
Culture	9
Associations	10 à 12

RÉTROSPECTIVE FIN D'ANNÉE 2013

La municipalité a organisé, le 7 décembre dernier, son traditionnel marché de Noël à la salle polyvalente. Vingt-deux commerçants et artisans ont exposé leurs différents produits et attiré un grand nombre de visiteurs.

Une démonstration de danse Country et de Square Danse ont ponctué cette manifestation.

Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et lui confier leurs envies de cadeaux.

La journée consacrée au Téléthon y

a été associée.

De nombreuses actions ont été menées afin de collecter un maximum d'argent : concours de pêche aux carnassiers, collecte de bouteilles en plastique et en verre, repas au café de la place, tombola, vente d'objets du téléthon, vente de cases, maquillage d'enfants, concours de tennis de table, inscription à la brocante aux jouets, concert de Noël....

Les organisateurs remercient les nombreux participants et donateurs.











RÉTROSPECTIVE FIN D'ANNÉE 2013







Passage du Père Noël dans les écoles







Fête de Noël de l'école



Distribution des colis des aînés





MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

La cérémonie des voeux à la population fut l'occasion de décerner les médailles du travail aux habitants de la commune :

Pour la Médaille Grand Or, en remerciement de 40 ans de travail : Monsieur Didier NORMAND

Pour la Médaille Vermeil, 30 ans de travail :

Madame Christine MAZINGUE, Monsieur Jacques SAVARY et Monsieur Eric STIEGER.

Et pour la Médaille d'Argent, 20 ans de travail :

Madame Patricia MOLIN, Monsieur Philippe DUHEM et Monsieur Christophe RIFLET.



REMISE DU CHÈQUE DU TÉLÉTHON I





Le jeudi 13 février dernier, les associations ayant participé au téléthon 2013 se sont retrouvées autour des organisatrices, mesdames Sylvie LELEU, adjointe et Peggy CREPIN,

conseillère, ainsi que de monsieur le maire, Michaël MACHAN, pour la remise du chèque de dons, d'une valeur de 2372,46€. Celui-ci a été remis à Mr Robert LUGINBÜHL,

coordinateur départemental, qui a remercié tous les participants et rappelé l'importance des dons.

CONCOURS PHOTO

FEUCHY au fil des saisons

Les prix du concours photo intitulé "FEUCHY, au fil des saisons" ont été dévoilés à l'issue de la cérémonie des voeux du mois de janvier dernier. Les clichés étaient exposés dans la salle et chacun a pu les découvrir pendant le pot de l'amitié.

Chaque photographe était libre de prendre ce qu'il voulait,

à partir du moment où il restait sur FEUCHY et où il respectait les dates des saisons. Les retouches étaient tolérées tant qu'elles restaient raisonnables.

Les photos ont été exposées en bibliothèque et le public a voté la meilleure photo de chaque saison.

Un jury composé de journalistes, photographes amateurs et professionnels, des membres de la commission culture et notre bibliothécaire Valérie CILLUFFO ont ensuite procédé au vote de la meilleure photo de l'année.

M. DIEVAL, photographe de chez PHOTO JEAN, Mme DELORY correspondante locale à l'Avenir de l'Artois, Mme POIRÉ, corre-



spondante locale à l'Observateur de l'Arrageois et photographe professionnelle, M. FILBIEN correspondant local à la Voix du Nord, M. HUCHEZ correspondant local pour l'Observateur de l'Arrageois et membre du club photo d'ACHICOURT étaient présents pour remettre les lots.

La Municipalité a offert un bon d'achat de 50€ chez le photographe « PHOTO JEAN » au gagnant de chaque saison. Nous remercions aussi M. DIÉVAL qui a développé et offert les photos gagnantes à chaque lauréat.

Voici donc le palmarès :

Pour l'hiver : une photo du marais Monsieur PICOT.

Pour le printemps : une photo de l'église vue de la plaine Monsieur ROBIEZ.

Pour l'été une photo de la moisson Monsieur MARTIN.

Pour l'automne une photo des pontons du marais Madame DUBOIS.

Pour l'année : une photo hiver de M. PICOT qui gagne un voyage en montgolfière pour pouvoir, maintenant prendre

des photos d'ARRAS et sa région ; nous espérons de FEUCHY vu du ciel

Un lot a été rajouté pour une photo « coup de cœur ». Cette photo avait remporté le prix du public pour le printemps, mais ce n'est malheureusement pas une photo de FEUCHY, elle a été mise hors concours ; elle est prise sur le territoire d'ATHIES mais elle a été choisie en coup de cœur par le jury qui, pour cette catégorie, avait le droit à toutes les photos. Il s'agit de Mme DUBOIS avec une photo du marais d'ATHIES qui gagne le livre Alchimie en Nord Pas de Calais de Philippe FRUTIER.

Bravo à tous et peut-être à une prochaine fois pour un autre thème.

DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Le centenaire de la grande guerre sera, de 2014 à 2018, un évènement à la fois mémorial et patrimonial. Ce sera la première commémoration décennale après la disparition des derniers combattants, les seuls derniers témoins.

La commune de FEUCHY souhaite engager une dynamique autour de cette thématique, en particulier par le biais de projets permettant la réalisation d'outils culturels et pédagogiques. Pour cela une collecte de mémoire est organisée.

- photos des acteurs civils (politiques, économiques, culturels...) ou les simples habitants,
- portraits, carnets, journaux intimes, correspondances provenant d'archives familiales.
- récits de vie qui pourraient les accompagner.

Afin de donner de l'ampleur à cet évènement nous souhaiterions obtenir votre concours ainsi que celui des associations et des enfants de la Commune.

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir vous adresser en Mairie, au 03.21.21.45.00.

du conseil municipal du 17 décembre

Ont été soulevées à l'ordre du jour du Conseil Municipal, les questions suivantes :

- renouvellement du contrat SEGILOG pour une durée de 3 ans.
- renouvellement du contrat avec la société NRVD pour le nettoyage et balayage des fils d'eaux de la commune.
- modalités d'organisation de la collecte du Téléthon.
- modalités de reconduction et de prise en charge de l'atelier informatique intergénérationnel.
- revalorisation du «Bon Naissance», offert par la collectivité portant celuici à 15 € à compter du 1er janvier 2014.
- renouvellement de la convention signée avec la Caisse d'Allocations

Familiales et la MSA dans le cadre du contrat «Colonie».

- modalités d'organisation de la Soirée Cabaret, audition des classes d'instruments et des professeurs.
- détermination des prix attribués au concours photos «Feuchy au fil des saisons».
- avis du conseil municipal sur l'extension de la déchetterie pour l'exploitation d'une déchetterie affectée aux professionnels.
- avis du conseil municipal sur le recyclage agricole du Lyssol par épandage, présentée par la Société ROQUETTE.
- avis sur l'arrêt projet du programme local de l'habitat 2014-2020 étendu aux 15 nouvelles communes.

- révision du règlement intérieur du cimetière municipal.
- travaux en régie pour l'année 2013. Les travaux en régie sont réalisés par les agents des services techniques municipaux et limitent le recours à des entreprises privées, dont les prestations sont plus onéreuses. Leur intérêt est purement financier puisqu'ils permettent de restituer par le biais d'un transfert de charges, le montant des dépenses que la commune a supportées en valorisant son patrimoine.

Vous pouvez consulter l'intégralité du Compte rendu sur le site www. feuchy.fr

POINT D'ACCÈS AU DROIT MOBILE

03.21.21.45.00.



JEUDI 20 mars 2014

De 14h à 16h Place de la mairie de FEUCHY, près du local cyclo.

Le PAD Mobile est un lieu d'accueil gratuit itinérant, d'écoute, d'aide et d'information juridique et judiciaire, destiné à l'ensemble des citoyens de la Communauté Urbaine d'ARRAS.
Renseignements et prise de rendez-vous en mairie au

CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE



IDFRADUPONT <<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<< JULIETTE <<<<<<<<<7541236

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité mairie. sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne ne sera pas modifiée. s'applique pas aux cartes nationales sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront http://www.diplomatie.gouv.fr/

ans). L'allongement de cinq ans pour valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation - les cartes d'identité sécurisées de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre

> Pour plus de renseignements : http://www.interieur.gouv.fr/

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Les 23 et 30 mars 2014 auront lieu les élections municipales. Pour FEUCHY, comme pour toutes

les communes de 1 000 habitants et plus. le mode de scrutin a changé. Dorénavant, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste plurinominal majoritaire à 2 tours, avec dépôt de listes paritaires comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, soit 15 sièges pour notre commune.

Chaque liste sera désormais composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les conseillers communautaires sont élus le même jour que les conseillers municipaux au moyen du même bulletin. Pour information. les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de la Communauté Urbaine d'ARRAS. Le bulletin de vote comprendra donc 2 listes ; à gauche les candidats aux élections municipales et à droite, ceux aux élections communautaires.

Il faut donc voter pour la liste complète sans rature, sans adjonction ou suppression de noms,

sans modification de l'ordre de présentation et sans panachage. A défaut, toute indication portée sur le bulletin rendra votre vote nul et votre voix ne comptera pas.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez obligatoirement présenter le jour du scrutin une pièce d'identité et votre carte électorale pour pouvoir voter.

RAPPELS UTILES SUR LE VOTE PAR PROCURATION:

Le vote par procuration permet de se faire représenter (le mandant), en cas d'indisponibilité le jour d'une élection, par un électeur de son choix (le mandataire), qui doit se trouver dans une des situations suivantes :

- Etre inscrit dans la même commune que vous.
- Ne pas avoir reçu plus d'une procuration.

Cette démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de votre procuration en mairie. Une procuration peut être établie à tout moment et ce jusqu'à la veille du scrutin. Mais en pratique. le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si les services de la mairie

ne l'ont pas reçue à temps et n'ont pas pu faire les vérifications ainsi que les démarches administratives qui s'imposent. Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il lui a confiée. La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie DE VIS-EN-ARTOIS, ou au commissariat de police ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Un décret du ministère de l'intérieur (JO du 20/12/2013) permet également aux électeurs de télécharger en ligne, le document de demande procuration dit CERFA n° 14952*01 sur le site http://service-public.fr/.

Ce formulaire ne comporte plus de volet destiné au mandataire. Il vous suffira de le remplir sur votre ordinateur, de l'imprimer puis de le déposer auprès de la brigade de gendarmerie de VIS-EN-ARTOIS, ou du commissariat de police ou du tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour de plus amples renseignements, des plaquettes sont à votre entière disposition en mairie ou sur le site www.interieur.gouv.fr, rubrique « Elections ».

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, Electricité Réseau Distribution France, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures : jeudi 20 mars 2014 de 8h à 17h.

Quartiers ou lieux-dits - 75 allée de Suede - 1B route de CAMBRAI.

RECRUTEMENT DE TROIS JEUNES EN CONTRAT D'AVENIR

La commune de FEUCHY a souhaité se mobiliser en apportant son soutien à l'insertion professionnelle de trois jeunes Feuchyssois, ayant moins de 25 ans. Camille, Thibaut et Guillaume ont rejoint notre équipe par le biais du dispositif des Emplois d'Avenir.

Ils vont ainsi pouvoir disposer d'un contrat sur mesure à temps plein pour une durée de 3 ans, qui leur permettra d'acquérir une première expérience dans le monde du travail avec la mise en place d'une formation et d'un accompagnement personnalisé adapté, en parfaite adéquation avec leur projet professionnel respectif.

L'embauche de ces jeunes en contrat aidé nous donne la possibilité de faire face aux services mis en place par la commune sans pour autant nuire aux finances publiques.

En effet, une aide mensuelle de l'Etat. à hauteur de 75 % du SMIC par jeune recruté, permet à la collectivité d'être un acteur clé de ce dispositif en favorisant l'insertion durable de ces jeunes dans la vie professionnelle.



Nous souhaitons la bienvenue à Camille et Thibaut au sein du service « Enfance Jeunesse », ainsi qu'à Guillaume au sein des services techniques municipaux.



NAISSANCES DE L'ANNÉE 2013

MAILLARD LECLERCQ Lola, Aurélie, Hélèna : le 2 janvier - LEMAIRE Anne-Flore, Christine, Marie : le 15 février -BELARD Gabriel, Denis, Joseph : le 10 avril - ERDEM Denis Gülcan : le 7 mai - PARSY Jean, Jules, Mickaël : le 11 juin - COUSIN Louane, Valérie, Stéphanie : le 18 juillet - BATOT Mélody, Virginie, Francine, Yvette : le 20 septembre - RICHARD Juliette, Nadine, Jocelyne, Raymonde : le 21 septembre - BARUZIER Clément, Quentin, Jean-Marie : le 22 décembre - BECU Dièse, Brigitte, Annie : le 23 décembre - HOUOT Margot : le 30 décembre - ERDEM Diyar-Berat : le 31 décembre.

MARIAGES DE L'ANNÉE 2013

DROUETTE Mickaël, Louis, Philippe et DUMOULIN Julia : le 13 avril - CANIVET Christophe, Pierre, Paul et CARRE Véronique, Jeanne : le 6 juillet - PRUVOST Luc, André, Maurice et LECOCQ Christine, Lucie, Yvonne : le 6 juillet - LOUVRIE Einrick et RIFLET Angélique, Andréa, Joëlle : le 10 août - ROUSSEL Pierrick, Georges, Etienne et CANDON Marie-Laure, Antonia : le 7 septembre - QUINDROIT Jonathan et GORLIER Séverine, Jeanne, Edmonde: le 21 décembre.

DÉCÈS DE L'ANNÉE 2013 i

MOLIN Lucie, Marie, veuve BOURDON: le 5 janvier - VAN DE WYNCKELE René, Edouard, Maurice: le 28 janvier - DEVROEDE Pierre, Juvénal, Paul, Charles : le 11 avril - DUROSAIRE Nicole, Lucette, Albertine, veuve PLUCIEN-NICK : le 18 avril - CATILLON Thérèse, Jeanne, Maria, épouse LEMAIRE : le 7 juillet - LEMOINE Philippe, Alfred, Bernard : le 17 juillet - MOLIN Simonne, Alexia, veuve LECLERCQ : le 18 juillet - LAISNE Jacqueline, Thérèse, Marie, épouse CANIPEL : le 2 janvier - BERDNICK Michèle, Berthe, Paule : le 22 novembre - BRIDEL Gisèle, Jeanne, Louise, veuve LAURENT: le 29 novembre.

TRAVAUX



Après la distribution de sel de déneigement et de raticide fin novembre, les services techniques se sont attelés au rangement et au nettoyage des bâtiments et du matériel.

En cette période hivernale, divers travaux d'entretien intérieurs ont été réalisés mais l'équipe de Pascal GOUESNAULT a profité de la météo assez clémente pour rénover, rejointoyer le monument du calvaire situé rue de la Chapelle.Les agents techniques des espaces verts ont aussi débroussaillé les talus, ramassé les dernières feuilles d'automne pour alimenter le compost qui a été, pour sa



part, incorporé au pied des arbres et des arbustes pour fertiliser la terre. Ces derniers ont été taillés pour stimuler leur reprise et leur fleurissement dès le printemps.

Certains massifs de vivaces ont été divisés et replantés dans de nouveaux parterres impasse rue d'Arras, face au marais et au pied des arbres cité de la source. Cette division de touffes permet d'éliminer les parties âgées et donnera des plantes plus vigoureuses et florifères dès cet été à coût réduit.





JEUNESSE

SOIRÉE ZUMBA

Une nouveauté à Feuchy. Le 20 décembre dernier sous l'impulsion des adolescents fréquentant l'Espace Jeunes, une soirée Zumba Party était organisée.

Tous les ingrédients avaient été soigneusement préparés par les jeunes Feuchyssois pour que la soirée s'annonce dantesque : Instructrice diplômée Zumba, sonorisation, éclairage, buvette sans alcool, invitations, tarifs attractifs.

Bref, la chose avait été rondement menée et les jeunes étaient impatients de découvrir combien de Feuchyssois allaient répondre présent à leur première manifestation de l'année scolaire 2013-2014. Force est de constater qu'une fois encore les espoirs des adolescents n'ont pas été totalement assouvis. Trop peu de Feuchyssois avait enfilé leurs baskets pour venir se défouler au son de salsa, merengue, samba, hip hop et autre reggaeton.

La trentaine de personnes présentes n'a pas démérité durant les deux heures de cette première Zumba Party Feuchyssoise.

Enchaînant un petit échauffement, des chorégraphies simples, puis des exercices aérobiques plus intenses suivis de périodes plus calmes se sont terminées par une période réservée aux étirements.

Un programme varié accessible à de nombreuses personnes : enfants, adultes, personnes âgées. La pratique de cette activité permet



de brûler de 500 à 1000 calories par heure et est un bon outil pour la perte et le maintien d'un poids santé. Que du bon dans la Zumba.

Il est évident qu'au vu des mines épuisées mais réjouies des participants (oui, la Zumba n'est pas réservée aux femmes), une autre manifestation du même acabit est à prévoir.

ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs des vacances de février a démarré ce lundi 24 et les enfants sont entrés dans l'aventure des naufragés de Feu-Lantha.

Beaucoup d'activités mais surtout de challenges sont au programme.

Bonne chance à tous!





L'accueil de loisirs des vacances de pâques se prépare mais nous pouvons d'ores et déjà vous dévoiler qu'il sera sur le thème de la découverte de la Russie. Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser à Mme Aurore PETITHOMME, en mairie ou au 03.21.21.45.00.

Les inscriptions se feront sur remise du dossier d'inscription et de la fiche sanitaire de liaison complétés.

SÉJOUR "JEUNES"

Fort d'un renouveau et d'un nombre important d'adolescents inscrits à l'Espace Jeunes, les discussions autour du choix du séjour jeunes pour la période estivale furent animées et passionnées. Chaque adolescent y allant de son expertise plus ou moins avisée pour définir les critères qui semblaient, selon lui, être nécessaires voir indispensables pour passer de superbes vacances entre amis, loin des parents. Après moult négociations, le choix s'est porté sur BARCELONE.

Dans un camping situé en bordure d'une plage au sable fin, où des activités sportives : accrobranche, paracelling, bananabus, parc aquatique, mais aussi culturelles : jardin botanique, musée Dali, Sagrasa Familia, attendent nos jeunes feuchyssois. Ces derniers pourront profiter du soleil, de la plage, en découvrant la culture espagnole en participant aux festivités locales. De plus, le groupe de jeunes est semi-autonome : en



effet, sur place pas de cuisinier, pas de personnel de service, c'est aux adolescents d'apprendre à vivre ensemble, d'établir les menus, de faire les courses et de confectionner les repas, de faire leur vaisselle, leur lessive et de prendre soin de leur cadre de vie. Pour certains feuchyssois, ce sera leur première colo, premières vacances loin de papa et maman, première expérience enrichissante, remplie de découverte sur soi et les autres. A n'en pas douter une expérience unique et inoubliable qui aura l'effet d'en appeler d'autres.

Pour ce séjour jeunes, la municipalité en place a consenti un effort important pour permettre à un maximum d'adolescents de profiter de ce voyage exceptionnel.

Tout d'abord deux dates de départ sont possibles : Du 18 au 31 Juillet 2014 ou du 9 au 22 Août 2014. Ensuite les tarifs ont été établis pour permettre à chacun d'envoyer son (ses) enfant(s) dans ce séjour Barcelone.

Enfin, 8 places sont disponibles, soit 2 de plus que les années précédentes, mais à n'en pas douter, au vu de l'attractivité d'un tel séjour, il n'y aura pas de place pour tout le monde.

Séjour Barcelone : Inscription à partir du Mercredi 26 Février 2014 auprès d'Aurore ou Bruno. Inscriptions prises en compte par ordre chronologique avec priorité aux adolescents feuchyssois.

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Soirée Cabaret

Le samedi 1er février 2014 a eu lieu dans la Salle des Fêtes, notre premère soirée Cabaret.

De l'avis de tous, ce fut un véritable succès, nous étions 130 personnes, la salle des fêtes était pleine.

Tout au long de la soirée, agrémentée d'un repas, les élèves de l'école, encadrés par leurs professeurs ont interprété des oeuvres à la fois en solistes ou en groupes instrumentaux.

Cette soirée a demandé beaucoup de travail pour les enfants, il faut les féliciter et les encourager.

Les 2 chorales étaient présentes. Pour la première fois, la chorale SCARPE DIEM était dirigée par Mr Christophe LALOUX, professeur de trombone dans notre école. Le résultat est prometteur. Nous avons pu les entendre interpréter AMENO et LES MOINES de Saint-Bernardin.

Les personnes souhaitant rejoindre la chorale peuvent contacter l'école de musique :

musiquefeuchy@wanadoo.fr.

La soirée s'est terminée par une prestation de tous les professeurs de l'école, qui ont interprété du Jazz avec «That's a plenty» et «Tiger Rag» où Mr Jean-François Fourmaux a pu nous faire découvrir ce que l'on peut faire avec une planche à laver.





BIBLIOTHÈQUE

Exposition: Up to you

En ce moment...

La bibliothèque vous propose de découvrir la culture britannique de façon ludique.

Un jeu : « SO BRITISH » aborde aussi bien la littérature, les sciences, la musique, le cinéma, le sport, l'histoire...

Les 200 questions feront de vous des champions. Vous pour-rez y voir le plan du plus vieux métro du monde, celui de Londres.

Des ouvrages, à consulter sur place, vous feront découvrir

ou redécouvrir les auteurs, cinéastes ou autres artiste qui font la richesse de cette culture.



La Russie sera mise à l'honneur...



Anna Sénéchal, auteur et illustratrice russe, interviendra sur son album «la nuit de la fougère magique», et fera découvrir son dernier album, «Maxou et le couloir du temps». Autour de

ces histoires, nous découvrirons les aventures de Maxou, Bora et Caboche, ainsi que les légendes de la mythologie slave.

Après la lecture, un atelier sera mis en place et les participants seront amenés à dessiner les personnages du conte «la

nuit de la fougère magique», avec la technique de la peinture acrylique. Cet atelier sera suivi d'un petit goûter russe, qui nous permettra de découvrir l'infusion du thé dans un samovar...

Une exposition illustrera l'évènement durant tout le mois d'avril.

Nous vous en dirons plus courant mars...



RENCONTRES ET AMITIÉ .

L'ambiance est toujours aussi conviviale et festive au sein de l'association "Rencontres et Amitié".

Le club est toujours aussi actif: en septembre 2013, les membres se sont rendus à ETAPLES et y ont visité le musée Maréis.

En octobre, le club a fêté les anniversaires de ceux qui ont passé une dizaine dans l'année, ce fut le cas

d'André, de Paul, Marie-Claude et Brigitte.

Le 22 novembre a eu lieu la célèbre soirée "Beaujolais" préparée dans la joie. Celle-ci rencontre toujours le même succès et accueille beaucoup de monde.

Une tombola a été organisée. Elle a permis de récolter un chèque de 150€ au profit du téléthon.

Le 17 décembre, les adhérents ont profité d'un agréable repas avant de se rendre au Ciné Movida pour une séance fort appréciée de tous.

Une journée qui a clôturé l'année 2013 qui, grâce à la participation de tous, a été une réussite.

L'année 2014 est déjà bien entamée et le club a tenu son assemblée le 18 février dernier.



















Ensemble pour l'école Henri Matisse 1

L'association de parents d'élèves a commencé la nouvelle année scolaire en reconduisant son opération « un livre pour la rentrée ». En offrant un ouvrage adapté à chaque élève, de la section de petits jusqu'au CM2, nous voulons souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles comme à celles qui connaissent déjà bien l'école et nos actions.

Les enseignants ayant souhaité renouveler l'expérience, nous avons
acheté le matériel destiné aux
ateliers de Noël. Le mercredi 11
décembre, les enfants ont été regroupés selon l'objet choisi, ce qui a
permis un mélange et une coopération fructueuse entre les petits et
les grands ! A l'issue de la matinée,
chacun a pu repartir avec sa décoration, grâce à l'aide précieuse de
quelques parents, membres ou non
de l'association.

Pour la troisième année, nous avons organisé la soirée du nouvel an à la salle des fêtes de Feuchy.

Ce sont encore 150 adultes, accompagnés d'une trentaine d'enfants, qui nous ont fait confiance et ont commencé à réserver dès le mois d'octobre...

Ce fut de nouveau une réussite, les membres de l'association répartis



en cuisine, au service ou au bar ont encore montré que le bénévolat n'est pas un vain mot...ni une valeur en perte de vitesse puisque les plus grands de leurs enfants se sont joints à eux pour apporter une aide efficace!

La soirée a donc été bénéfique sur le plan humain, mais aussi sur le plan financier, ce qui nous permet d'aborder sereinement l'avenir.

Pour la deuxième partie de cette année scolaire, nous allons faire baisser le coût de la classe verte, organisée en juin pour les CM1/CM2, afin que tous les élèves puissent participer sans que cela représente un sacrifice pour leurs familles.

Nous pensons également aux autres

classes, et nous projetons pour le printemps des sorties « nature » adaptées aux plus jeunes, ainsi qu'un atelier « activités manuelles ».

Nous allons également renouveler la vente de tartes au moment de la ducasse, soyez nombreux à commander et ainsi à contribuer à la bonne marche de notre association.

Ces actions sont possibles grâce aux parents bénévoles qui ont à cœur de participer à la vie de leur école.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, chacun peut participer en fonction de sa disponibilité.

Notre assemblée générale se tiendra cette année en septembre, pour mieux correspondre au calendrier scolaire.

N'hésitez pas à nous contacter d'ici là si vous souhaitez nous rejoindre ou nous faire part de vos idées!

Les membres du bureau actuel : Frédéric Richard (président), Laetitia Leroy (vice présidente), Caroline Marie-Hélène Bour (trésorière), Bruneau (trésorière adjointe), Marie-Elisabeth Bricard (secrétaire). Delphine Dufresne. Laurence Lemaire. Anne-Sophie Legrand, Pascal Grut.

KEEP IT COUNTRY

BAL COUNTRY

Le 14 décembre, l'association Keep It Country a organisé son bal annuel.

C'est dans une ambiance conviviale et rock'roll que s'est déroulée la soirée.

Pas moins de 6 heures de danse Country non – stop, de quoi faire chauffer les sangtiags.





UNION FÉMININE∎

Le dimanche 26 janvier l'association a proposé un après-midi spectacle à la salle polyvalente de FEUCHY.

En première partie, Danièle, adhérente du club, a chauffé la salle par une prestation appréciée du public.

La deuxième partie fut assurée par Alain SOMBRET.

Avec son tour de chant des plus varié, son humour et son naturel, il a une fois encore séduit toute la salle. Toutes et tous sont repartis enchantés.





JUJITSU **•**

Tous les mardis et jeudis la salle des fêtes de FEUCHY se transforme en dojo le temps des entraînements au jujitsu. Le club offre un enseignement sans compétition et quelque soit l'âge, les progressions techniques sont adaptées aux possibilités des pratiquants.

La méthode est constituée de façon progressive de techniques et d'éducatifs, répartis en cinq Katas, en programmes de self défense (Bâton court, poignard, Katana), en travail souple au sol et enfin par des éducatifs respiratoires et de concentration. Les séances ont lieu

Le mardi de 18h30 à 19h30 pour les enfants de 5 à 12 ans.

Le mardi et le jeudi de 19h30 à 21h00 pour les ados et adultes.

Vous pouvez vous inscrire pendant les séances.

CLUB JUDO JUJITSU DE FEUCHY

06.60.02.84.20



COMMUNIQUÉ

Suite aux interrogations de quelques habitants de notre village, il est opportun d'apporter les précisions suivantes:

- La mairie a instruit le permis de construire déposé par l'Association Diocésaine, portant sur les travaux d'aménagement de locaux et de sanitaires pour personnes à mobilité réduite."Lors de l'inauguration de la maison paroissiale, le 8 septembre dernier, il a été précisé pendant le discours inaugural devant les maires des communes concernées, que les travaux de la maison paroissiale des 18 clochers, ont été réalisés avec les seuls deniers de l'église (Ensemble paroissial, doyenné d'ARRAS et diocèse)". En aucun cas la municipalité a participé financièrement aux travaux des salles attenantes au presbytère.
- Indépendamment de cette opération, les travaux de création, d'extension du réseau public d'assainissement de l'église communale ainsi que son branchement en eau potable, ont permis le rejet des eaux ménagères mais aussi des eaux vannes dans le réseau public d'assainissement. Ces travaux entrepris par la commune ont été nécessaires à la mise en conformité de l'ensemble du système inexistante jusqu'à lors.



LES DIMANCHES 23 et 30 MARS

Elections municipales

LE PREMIER WEEK-END DU MOIS D'AVRIL

Parcours du coeur